

émirent les vœux d'entendre bientôt le Vicaire de Jésus-Christ proclamer solennellement comme dogme la foi la Conception Immaculée de la sainte Vierge ; et de voir les catholiques du pays jouir d'écoles, de collèges et d'universités adaptés à leurs besoins et à leurs croyances.

Mgr Turgeon eut aussi le bonheur d'annoncer à son diocèse en 1853, que le séminaire de Québec entrant dans la pensée des Pères du premier Concile de Québec, venait de fonder une Université où la jeunesse catholique pourrait désormais alier compléter ses études et poursuivre l'obtention des degrés académiques, sans s'exposer à perdre sa foi et ses mœurs. (1)

On vit ériger en 1852, la province ecclésiastique d'Halifax, les diocèses de Saint-Hyacinthe, des Trois-Rivières et le collège de Sherbrooke ; et en 1853, les collèges de Sainte-Marie de Monnoir et de Lévis. (2)

Le second Concile Provincial de Québec eut lieu en 1854. (1)

L'un des résultats immédiats du second Concile de Québec, fut la promulgation d'un " Règlement disciplinaire," arrêté en vue de favoriser davantage les intérêts spirituels de la population.

Frappé de paralysie en février 1855, Mgr Turgeon dut alors confier l'administration du diocèse à son coadjuteur Mgr Baillargeon, évêque de Tloa.

Un acte cher à son cœur que Mgr de Tloa fut appelé à accomplir dès le début de son administration, fut la publication d'une lettre pastorale pour encourager le culte de la sainte Vierge dans l'église de Notre-Dame des Victoires de la Basse-Ville de Québec. "Au nom de la Ville et du diocèse de Québec dont nous représentons en ce moment le vénérable Pasteur," disait-il dans ce document, "nous dédions et consacrons de nouveau cette église à la très sainte Vierge, comme un monument éternel tout à la fois de notre reconnaissance pour sa protection et ses bienfaits, de notre joie et de nos espérances, à l'occasion de la publication, en cette province, de la définition solennelle de la Conception Immaculée; et nous désirons que ce sanctuaire

(1) Le second Concile Provincial de Québec auquel huit évêques prirent part, s'ouvrit le 26 mai 1854.

(2) La charte de l'Université-Laval fut octroyée en 1852, et son inauguration solennelle eut lieu en 1854.

(3) Le curé Dufresne fonda le collège de Sherbrooke, le grand vicaire Crevin celui de Sainte-Marie de Monnoir, et Mgr Déziel, le collège de Lévis.